

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal tenue le lundi 27 janvier 2020 à 20 h, à l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence du maire Pierre Tremblay et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Sylvie Bolduc
Mario Desmeules
Johnny Gauthier
Jimmy Perron
Diane Tremblay
Emmanuel Deschênes

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR<
2. RÉSOLUTION MODIFICATION TAXES 2019
3. AFFECTATION FONDS LOCAL EN VOIRIE
4. AFFECTATION DU SURPLUS
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

23-01-20 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

24-01-20 Résolution modification taxes 2020

Il est proposé par Jimmy Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les modifications de taxes ci-dessous soient acceptées.

1861-05-1227	Aqueduc opération : 94,57 \$ Égout opération. : 97,89 \$	Vente des animaux le 1 ^{er} juin 2019
1960-13-2959	Aqueduc infrastructure : 62,50 \$ Aqueduc opération : 73,00 \$ Égout infrastructure : 82,50 \$ Égout opération : 50,50 \$	Garderie fermée, l'ajustement n'a pas été fait en 2019
1760-83-5536	Aqueduc infrastructure : 294 \$ Aqueduc opération : 249 \$ Égout infrastructure : 262 \$ Égout opération : 306 \$ Déchets : 310 \$	Chargé en trop en 2018 et 2019. Lorsque la résidence a été séparée du reste, les services sont restés attachés au terrain vacant et chargés au terrain résidentiel
1763-30-8217	Déchets : 62 \$	Ajustement des vidanges suite à l'ajustement du % relatif à la location touristique

25-01-20 Résolution affectation 2019 – Fonds local en voirie

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2019, il avait été prévu qu'un montant de 50 000 \$ serait prélevé du fonds local en voirie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de financer les travaux suivants par le fonds local en voirie :

- les frais Promotek
- l'acquisition d'abrasif pour le déneigement
- le balayage des rues
- le lignage des rues

et ce, pour un montant de 49 780.49 \$.

26-01-20 Affectation du surplus 2019

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2019, il avait été prévu qu'un montant de 110 587 \$ serait affecté au surplus accumulé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'affecter les montants suivants au surplus accumulé :

- Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) : 85 587 \$
- Ressource en loisirs : 25 000 \$

27-01-20 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 10, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Pierre Tremblay
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière